

Département de la Charente  
**Mairie de Chalais**



Tél. 05 45 98 10 33

**Arrêté n° 01/2023 modifiant l'arrêté n°4/2020 portant nomination des membres du CCAS**  
**Arrêté du Maire nommant des membres du Conseil d'Administration du CCAS**

Le Maire de Chalais,

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2020, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu les propositions faites par les associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

Vu la démission de Mme TABARY Karine en date du 6 mars 2023 ,

**ARRETE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale : Mme POIRIER Anne-Marie, M. DURAND Jean-Marie, M. LEMOINE Jean-Marie, Mme CHAPRON Joëlle.

Article 2 : Le secrétaire de la Mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chalais, le 6 mars 2023

Le Maire,

Joël BONIFACE



La présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans les 2 mois à compter de sa publication ou notification.